

N/REF : 18/05/2026 11H25 C:024965 I:30054
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Lundi 18/05/2026 a 11H25

M. DENIS GUILLET
SYNDIC BENEVOLE
8 RUE DIGUE DU DRAC
38170 SEYSSINET-PARISSET

SELON DEVIS N° 6040023

IMMEUBLE : LES SOURCES II
8/10 RUE DE LA DIGUE DU DRAC
38170 SEYSSINET PARISSET

St Martin-H, le 30 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 8 ET 10 RUE DIGUE DU DRAC - SEYSSINET
CONTACT MR GUILLET 07 86 37 70 41

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6040023 du 16/04/2026 d un montant de
3960,00 € TTC

Donneur d'ordre : M. M-A DENIS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

CURAGE DÉTARTRAGE DES COLONNES DE CHUTES DES ÉVACUATIONS D'EAUX USÉES
ET D'EAUX VANNES DES DEUX MONTEES, Y COMPRIS LES PARTIES HORIZONTALES
AU NIVEAU DES CAVES , JUSQU'AU RÉSEAU AU NIVEAU DU RESEAU PUBLIC

NOMBRE DE COLONNES DE CHUTES :

- MONTÉE N° 8 : 4 COLONNES DE CHUTES
- MONTÉE N° 10 : 4 COLONNES DE CHUTES

GARANTIE :

- 4 ANS SUR COLONNE DE CHUTE SAUF EN CAS D'OBSTRUCTION SUR LES PARTIES
CONCERNÉES DE TYPE LINGETTES, COUCHE, TAMPONS HYGIÉNIQUES ET DIVERS.

PROCEDE DE CURAGE :

CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION .

NOS INTERVENTIONS DU 23,24 ET 29/06/2026

OBSERVATIONS : AH TT Email envoyé le 15/04/26 a 01H57 M. D GUILLET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	3600,00	3600,00
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	188,56	188,56
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	188,56	188,56
1,00	Forfait Affichage - Coupure d'eau	29,46	29,46
TOTAL H.T.			4006,58
T.V.A. a 10,00%			400,65
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>4407,23</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN